

POGBI - RAPPORT FINANCIER 2023

A. L'exercice 2023

Comme chaque année depuis 2018, le bilan des comptes 2023 a été établi par le cabinet d'expertise comptable *Gestion et Stratégies* sur la base des journaux et pièces comptables France et Burkina que nous lui avons fournis : un grand merci pour leur appui bénévole. L'édition originale de ce bilan est à la disposition des membres de l'association qui en feront la demande.

A partir de ce bilan établi selon la classification de comptabilité générale, le tableau ci-après reprend l'ensemble des données, en les répartissant pour plus de lisibilité sur nos différents postes de dépenses et recettes en France et au Burkina (parrainages, fonctionnement du foyer de Dapelogo, investissement pour le foyer et autres activités). Il permet aussi la comparaison avec l'année 2022.

Pour mémoire, en fin d'exercice 2022, nous avons constaté un déficit global en forte hausse par rapport à 2021 (-5279€ au lieu de -2431€) : à cause essentiellement d'une forte augmentation des dépenses sur les postes Foyer et Burkina (+20% pour l'investissement foyer, +19% pour le fonctionnement foyer, +12% pour le fonctionnement Burkina) ; hausse non suffisamment compensée par les recettes dédiées à ces postes, même si celles-ci avaient aussi un peu augmenté (+4% pour les recettes propres du foyer et +15% pour celles provenant des dons et ventes).

Nous terminons l'exercice 2023 avec un déficit global encore en légère hausse passant de - 5279€ à - 5762€ (+9%).

Si l'on constate cette année une baisse globale des dépenses de 14% associée à une baisse des recettes, il existe une grande variabilité entre les différents postes que nous allons pouvoir préciser en reprenant le détail des comptes poste par poste.

1. Les parrainages (15 356€ soit 31% des dépenses globales)

➤ Les dépenses d'aides directes (89%) sont en très légère baisse (-3%) :

Deux raisons à cela :

- **moins de filleules parrainées en 2023/24 : 197 au lieu de 200**
- **et toujours un décalage dans le paiement de leur bourse aux étudiantes** car il ne dépend pas de l'année civile mais de l'année académique universitaire et de la progression de chacune dans leur cursus.

➤ Les frais de fonctionnement sur ce poste (11%) sont aussi en baisse (-7%) :

- **Stabilité des salaires et des charges** : il s'agit de la part du salaire d'Elie Sawadogo correspondant à son activité de suivi des parrainages, estimée à 2/3 de son temps total de travail.
- **Diminution des dépenses de carburant** : les déplacements d'Elie à Dapelogo concernant à la fois son travail de suivi des parrainages et son travail de gestion du foyer, il vaut mieux considérer ces dépenses dans leur ensemble, qu'il les ait imputées sur le poste « parrainage » ou sur le poste « fonctionnement du foyer ».

Pris en compte ainsi, le montant total des achats de carburant (parrainage + foyer) diminue de 32% (850€ au lieu de 1253€). Deux explications à cela :

- ✓ pas de mission de « Pogbi France » cette année, alors qu'il y avait eu 282€ de frais d'essence directement liés aux deux missions effectuées en 2022 ;
- ✓ afin d'« économiser » la Rav4 qui est plus fragile, Elie, quand il doit faire des missions en brousse ou transporter des charges lourdes pour le foyer, préfère utiliser la vieille Mercedes qu'il a rachetée à Pogbi ; celle-ci fonctionne au diesel, moins cher que l'essence.

➤ Les recettes de parrainages (19 640€ soit 39% des recettes globales) sont en baisse (- 6%) :

Nous comptons en effet cinq parrainages en moins cette année ainsi qu'une baisse des dons de particuliers fléchés « parrainage ».

La baisse des recettes plus importante que celle des dépenses fait que nous avons en fin d'exercice un solde toujours excédentaire sur ce poste « Parrainage » (+ 4284€) mais moins qu'en 2022 (+ 4926€).

2. Le fonctionnement du foyer de Dapelogo (17 587€ soit 35% des dépenses globales)

➤ Des dépenses de fonctionnement en hausse (+24%) par rapport à l'an dernier :

- **Nette augmentation des salaires et des charges (+22%) qui représentent 25% des dépenses :**

Deux raisons à cela :

- ✓ la revalorisation des salaires des personnels du foyer qui, ayant pris effet à partir du mois de novembre 2022, se ressent en plein cette année ;
- ✓ l'embauche pour 3 mois d'une cantinière pour remplacer Wendyam pendant son congé de maternité.

- **Très forte hausse des dépenses de cantine (+ 54%) qui représentent 60% des dépenses :**

En cause :

- ✓ le prix des denrées alimentaires de base qui ne cesse d'augmenter : + 22% pour le sac de riz et + 32% pour le bidon d'huile entre fin 2021 et fin 2023 ;
- ✓ des achats plus importants cette année : 136 sacs de riz (64 sacs en 2022) et 53 bidons d'huile (38 en 2022) pour nourrir davantage de pensionnaires (56 en 2023/24 pour 41 en 2022/23). Parmi elles 10 jeunes filles déplacées internes à qui nous ne demandons pas d'apporter des vivres comme aux autres pensionnaires.

Rapportée au nombre de pensionnaires, on obtient **une dépense moyenne par pensionnaire de 185€ au lieu de 167€ en 2022, soit une hausse de 11%**. Rappelons aussi qu'Elie avance ou retarde ces achats selon les opportunités pour essayer d'anticiper au mieux l'augmentation des prix, ce qui ne facilite pas la comparaison d'une année sur l'autre.

- **Toutes les autres dépenses liées au fonctionnement du foyer sont en baisse :**

- ✓ **Les dépenses de carburant (-37%) :** voir à ce sujet les remarques faites au paragraphe « fonctionnement parrainages », page 1.
- ✓ **Les dépenses d'entretien et réparation (-11%) :**

Elles concernent les dépenses courantes d'entretien (641€) : vidange des fosses, nettoyage et réparations diverses du mobilier et des équipements, auxquelles s'ajoute cette année la reconstruction du poulailler et l'aménagement du terrain pour le maraîchage (327€).

Pour mémoire, la hausse constatée l'an dernier était en partie due aux frais de remplacement du boîtier électrique de la pompe du forage (305€).

- ✓ **Les frais d'animation (-23%) :**

Cette année, ils concernent seulement le montant de l'indemnisation de Bouchra Kéré, animatrice de l'atelier théâtre.

- ✓ **Le soutien à la scolarité des pensionnaires (-35%) :**

Il s'agit de la part de la subvention de l'Unicef utilisée pour verser directement aux pensionnaires le montant de leur inscription scolaire (15 000 FCFA, soit environ 23€). Son montant était particulièrement élevé en 2022 (1692€) simplement du fait d'un décalage des versements : pour la plupart des pensionnaires 2021/22, le paiement en avait été fait au printemps 2022, tandis que pour la promotion 2022/23, ce pécule leur avait été versé dès l'automne 2022.

Cette année, retour à la normale avec un paiement effectué à l'automne 2023 pour la promotion 2023/24 (1098€). Ce pécule n'est pas alloué aux 10 pensionnaires PDI dont les frais de scolarité sont pris en charge par ailleurs.

➤ Les recettes propres du foyer (13 804€ soit 28% des recettes globales) sont en baisse (-6%) :

- **82% des recettes propres du foyer proviennent de la dotation Unicef :**

Celle allouée pour l'année scolaire 2023/24 (9 147€) diminue (-26%) par rapport à celle versée en 2022/23 (12 348€).

Pour l'exercice 2023, son montant est de 11 281€ (- 8,5% par rapport à l'exercice 2022) et se répartit ainsi :

- ✓ les 2/3 de la dotation 2022/23 (8232€) réservés l'an dernier au titre « d'engagement à réaliser sur ressources »,
- ✓ le tiers de la dotation 2023/24 (3049€), les 2/3 restants étant mis en réserve pour 2024.

- **Quasi-stabilité des recettes provenant de la pension payée par les pensionnaires (17% des recettes propres du foyer) :**

Les 10 jeunes filles PDI étant accueillies gratuitement, ce montant correspond pour la promotion 2023/24, aux écolages payés par les 47 autres pensionnaires. Elles s'en acquittent soit en une fois à la rentrée d'octobre, soit en plusieurs fois au cours de l'année scolaire, ce qui rend difficile la comparaison entre les exercices comptables basés sur l'année civile.

A noter : pour les pensionnaires 2022/23 nous étions parvenus en fin d'année scolaire à un très bon recouvrement des écolages (93%). Pour la promotion 2023/24, 64% des écolages dus avaient été payés au 31/12/2023.

- **La location des cases de passage,** malgré une reprise nette de l'activité par rapport à 2022, ne représente que 1% des recettes propres du foyer.

3. Autres dépenses et recettes d'activité au Burkina

➤ Les dépenses d'investissement au foyer (14 170€ soit 28% des dépenses globales) :

Elles sont en baisse en raison de la diminution du montant de la dotation aux amortissements (-24%) :

Cette dotation concerne les différentes phases de construction des bâtiments du foyer et de ses équipements (installation solaire, château d'eau, etc.) avec cette année la fin de l'amortissement de la construction de la 1^{ère} tranche du foyer (2003) et de certains équipements (les installations solaires de 2013 et 2017, le vitrage de la bibliothèque, les batteries solaires achetées en 2020).

Le seul nouvel investissement effectué en 2023 concerne l'avance versée pour l'achat de 80 chaises pour équiper le réfectoire (396€).

➤ Les dépenses de fonctionnement Burkina (2 353€ soit 5% des dépenses globales) :

Ce sont les dépenses générales de l'association au Burkina (entretien et réparation de la voiture, assurances, frais bancaires, frais de bureau/poste/téléphone/internet, achats d'artisanat...) auxquelles s'est ajoutée depuis 2020 la dotation pour l'amortissement de la nouvelle voiture (1403€), prévu sur 5 ans.

- **On constate cette année une diminution des dépenses sur ce poste (-27%) :**
- ✓ absence d'achats d'artisanat : ces achats sont effectués lors des missions au Burkina, donc rien en 2023 ;
- ✓ absence de frais de communication : les 457€ de l'an dernier correspondaient aux dépenses pour l'interview sur Radio Bassy et pour l'article publié sur le site lefaso.net pendant la mission de novembre 2022 (Françoise et Ulrike) ;
- ✓ baisse des dépenses sur le poste « Poste/téléphone/internet/bureautique » (279€ au lieu de 406€ en 2022) : l'augmentation des dépenses l'an dernier était due à des achats de matériel de bureau (imprimante, scanner, batterie d'ordinateur).
- **Seules les dépenses d'entretien et de réparation de la voiture sont en hausse : 567€ au lieu de 309€ en 2022.** En cause, de nouvelles réparations plus coûteuses effectuées cette année (amortisseurs, barres de stabilisation, freins, batterie).

➤ Les recettes « autres » destinées à nos actions au Burkina (dons, bénéfices des ventes et manifestations...) : 6 072€ soit 12% des recettes globales

Elles diminuent fortement cette année (- 44%) :

- ✓ **Baisse des dons des particuliers et associations (4 953€ en 2023 au lieu de 8 815€ en 2022) :**
Pourtant, grâce à la généreuse fidélité de nos donateurs, le total des dons de particuliers se maintient (3 673€ en 2023 pour 3 815€ en 2022) et nous avons aussi bénéficié d'un chèque de 1280€ donné par le Collège des Missions Africaines de Haguenau.
La différence vient du don exceptionnel de 5000€ du CEFODE fait en 2022 à l'occasion de la cessation de ses activités.
- ✓ **Baisse des recettes de vente d'artisanat (-42%) :** une seule vente à l'École Michaël au lieu de deux l'an dernier.

Pour l'ensemble des dépenses liées à la part de notre activité au Burkina « hors parrainages », c'est-à-dire celles concernant le foyer (fonctionnement et investissement) et celles concernant le fonctionnement général Burkina, qui sont financées d'une part par les recettes propres du foyer (écolage, subvention Unicef) et d'autre part par les recettes « autres » (dons, manifestations) nous constatons :

- ✓ **Au chapitre des dépenses :** la forte augmentation de celles concernant le fonctionnement du foyer (+24%), compensée par la baisse de celles concernant l'investissement du foyer (-24%) et dans une moindre mesure de celles concernant le fonctionnement « Burkina » (-27%). **Si bien que nous avons un total des dépenses en baisse (-6%) par rapport à 2022 (34 110€ au lieu de 36 290€).**
- ✓ **Au chapitre des recettes :** la diminution touche à la fois celles propres au foyer (-6%) et surtout les recettes « autres », dons et bénéfices des ventes (-44%). **Un total des recettes qui passe donc de 25 620 € en 2022 à 19 873€ cette année : une baisse plus importante que celles des dépenses (-22%).**

Ce qui explique le net creusement du déficit qui passe de -10 670€ en 2022 à -14 233€ en 2023 (+ 33%) sur ces deux postes « Foyer+ Burkina ».

4. Pogbi France (1% des dépenses globales)

➤ Sur ce poste les dépenses diminuent très fortement (-91%)

- **Pas voyage au Burkina en 2023** alors qu'en 2022 les frais de déplacements s'étaient élevés à 5 044€ pour 2 missions qui avaient concerné 3 personnes.
- **Moins de frais de fonctionnement (poste, téléphone, bureautique)** : la quasi-totalité des communications téléphoniques avec le Burkina passe par Whatsapp et la plupart des échanges avec les membres de Pogbi sont effectués par courriel. Les seuls frais concernent l'achat de toner et de papier, l'abonnement pour les réunions en distanciel et l'abonnement pour le nom de domaine (site et adresse électronique Pogbi). Pour mémoire, le montant plus élevé de ces frais en 2022 était dû en partie à l'achat pour 258€ d'un nouveau logiciel pour la mise à jour du site de Pogbi.
- **Légère augmentation des frais liés à l'organisation de manifestations** : ils concernent le coût de la location de la salle et de l'assurance pour la tenue de l'AG ainsi que les inscriptions aux deux ventes d'artisanat à l'école Michaël.

➤ **Ces dépenses sont toujours très largement couvertes par les recettes « Pogbi France »** provenant essentiellement des cotisations (2 370€) auxquelles s'ajoutent le produit du compte épargne (1 975€) et des gains de change (375€) lors de nos virements effectués au Burkina (baisses ponctuelles de la valeur du FCFA).

B. Le solde de l'exercice et le bilan de l'association :

➤ **Le solde global de l'exercice 2023 est toujours déficitaire, un déficit en hausse, passant de -5279€ à -5762€. Mais, alors qu'il avait augmenté très fortement en 2022 (+117%), la variation est bien moins importante cette année (+9%).**

Le poste « Parrainages » présente un solde toujours excédentaire (+4 284€) :

Mais cet excédent est en diminution (-13%) par rapport à 2022. Comme décrit en page 1, cela est dû à une baisse des recettes sur ce poste (-6%) plus importante que la baisse des dépenses (-3%).

Le poste « Activités France » est très largement excédentaire (+4 187€) :

Les dépenses courantes sur ce poste sont toujours minimales et largement couvertes par les recettes (voir ci-dessus). Et pas de voyage au Burkina en 2023, donc pas de frais de missions à prendre en charge, contrairement à l'an dernier.

Les postes « Foyer + Burkina » présentent un déficit en forte hausse (+33%) passant de -10 670€ en 2022 à -14 333€ cette année :

Comme expliqué page 2, malgré un total des dépenses sur ces postes en baisse (-6%) par rapport à 2022 (34 110€ au lieu de 36 290€), le déficit se creuse encore du fait d'une diminution plus importante des recettes qui passent de 25 620€ en 2022 à 19 873€ cette année (-22%).

Notons que l'essentiel des dépenses (93%) concerne le foyer lui-même (fonctionnement et investissement). Pour garantir sa pérennité, la dotation de l'Unicef qui représente une part essentielle des recettes est primordiale : la forte baisse de son montant pour 2023/24 (-26%) est le signe que l'Unicef redéfinit ses priorités pour répondre à l'urgence humanitaire (secours aux 2 millions de déplacés dans le pays). Une situation qui malheureusement risque de durer... Il est d'autant plus nécessaire de poursuivre la recherche de financements complémentaires (dons, bénéfices de ventes ou manifestations).

➤ **Le total actif de l'association diminue (-5%), passant de 152 107 € en 2022 à 144 211 € en 2023**

- ✓ Diminution logique du total des immobilisations corporelles (-20%), résultat de la dépréciation des constructions et des équipements du foyer ;
- ✓ Les disponibilités caisses et banque sont en augmentation (+ 10%).

➤ **Le bilan passif fait état du total actuel des fonds de l'association**

Pour l'établir, on part du montant total des fonds existants au 1^{er} janvier 2017 (date du 1^{er} bilan comptable formulé sous sa forme actuelle) auquel on ôte le « report à nouveau », c'est-à-dire le total des déficits des exercices précédents (2017 à 2022) plus celui de l'année en cours (2023) ; et on ajoute, à titre de « fonds dédié sur subvention fonctionnement », la part de la dotation Unicef réservée pour l'exercice suivant (2024), part qui diminue cette année (6 098€ au lieu de 8 232€) du fait de la baisse de cette dotation pour l'année scolaire 2023/24.



Association Pogbi
Balance analytique et bilan de l'exercice 2023
(période du 01/01/2023 au 31/12/2023)

I. Balance analytique

DEPENSES	FCFA			€		2022 (€)	Variation
	32 796 584	49 998	100%	58 170	-14%		
Parrainages	10 072 876	15 356	31%	15 877	-3%		
Aides directes	8 955 000	13 652	89%	14 049	-3%		
Fonctionnement parrainage dont :	1 117 751	1 704	11%	1 828	-7%		
Salaire & charges	792 777	1 209		1 206	0%		
Carburant	264 502	403		541	-25%		
Frais bureau + poste	37 298	57		12	374%		
Frais réunion étudiantes	22 998	35		70	-50%		

Investissement Foyer	9 294 911	14 170	28%	18 949	-25%		
Dotation aux amortissements	9 035 152	13 774		18 067	-24%		
Réfectoire : achat des chaises (1ère avance)	260 002	396		882			
Enregistrement terrain	0	0		0			

Fonctionnement Foyer	11 536 401	17 587	35%	14 132	+24%		
Salaires, charges, indemnités	2 883 338	4 396	25%	3 596	22%		
Cantine foyer (gaz, aliments)	6 904 833	10 526	60%	6 850	54%		
Carburant	293 501	447	3%	712	-37%		
Entretien /réparations	634 724	968	6%	1 084	-11%		
Frais d'animation, achat livres bib	100 001	152	1%	198	-23%		
Soutien scolarité pensionnaires sur dotation Unicef	720 005	1 098	6%	1 692	-35%		

Fonctionnement Burkina	1 543 152	2 353	5%	3 209	-27%		
Achat artisanat	0	0	0%	522			
Poste,téléphone, bureautique,	183 327	279	12%	406	-31%		
Communication	0	0	0%	457			
Frais bancaires	38 170	58	2%	57	2%		
Assurance + taxe véhicules	29 997	46	2%	53	-14%		
Entretien et réparation véhicule	371 659	567	24%	309	83%		
Dotation amortissement voiture	919 999	1 403	60%	1 403	0%		

Fonctionnement France	349 245	532	1%	6 004	-91%		
Frais de déplacement au Burkina	0	0	0%	5 044			
Frais postaux, téléphone, internet et fournitures de bureau	172 818	263	49%	741	-64%		
Organisation manifestations (location, assurance, communication)	131 165	200	38%	150	33%		
Frais bancaires	45 261	69	13%	69	0%		

RECETTES	FCFA			€		2022 (€)	Variation
	32 796 584	49 998	100%	58 170	-14%		
Recettes Parrainages	12 882 995	19 640	39%	20 802	-6%		
Parrainages directs	12 555 017	19 140	97%	19 922	-4%		
Dons fléchés parrainages	327 979	500	3%	880	-43%		
Recettes propres Foyer	9 055 008	13 804	28%	14 714	-6%		
Pension et cantine	1 545 002	2 355	17%	2 348	0%		
Cases de passage	99 004	151	1%	13	1061%		
Bibliothèque	11 000	17	0%	5	235%		
1/3 Dotation Unicef/DPEIFG (2023/24)	2 000 000	3 049	22%	4 116	-26%		
Report engagement 2/3 dot.Unicef 2022/23	5 400 002	8 232	60%	8 232	0%		
Recettes Burkina autres	3 983 050	6 072	12%	10 906	-44%		
Dons (particuliers et association)	3 249 034	4 953	82%	8 815	-44%		
Ventes et manifestations	734 016	1 119	18%	1 946	-42%		
Ventes au BF ancien matériel	0	0	0%	145			

Recettes France	3 095 907	4 720	9%	6 469	-27%		
Cotisations	1 554 618	2 370	50%	2 490	-5%		
Produits financiers/gains de change	1 541 289	2 350	50%	817	188%		
Dons des particuliers (voyages)	0	0	0%	1 414			
Prestations non remboursées aux bénévoles (voyages)	0	0	0%	1749			

Déficit	3 779 624	5 762	12%	5 279	9%		
----------------	------------------	--------------	------------	--------------	-----------	--	--

DETAIL SOLDE EXERCICE 2023	FCFA		€		2022	Variation
	-3 779 624	-5 762	-5 279	+9%		
Parrainage	2 810 120	4 284	4 926			
Foyer + Burkina	-9 336 407	-14 233	-10 670			
Activités France	2 746 663	4 187	465			

II. Bilan actif de l'association (€)

Immobilisations corporelles	Brut	Dépréciation	Net	2022 (€)	Variation
Constructions	187 849	141 567	46 282	53 873	-14%
Autres immobilisations corporelles	57 349	43 130	14 219	21 804	-35%
Immobilisation en cours	0				
Total Immobilisations corporelles	245 198	184 697	60 501	75 677	-20%
Disponibilités caisses et banques	83 710		83 710	76 430	+10%
Total Actif	328 908		144 211	152 107	-5%

III. Bilan passif de l'association (€)

Fonds propres de l'association	2023 (€)	2022 (€)	Variation
Fonds associatif sans droit de reprise	179 428	179 428	
Report à nouveau	-35 553	-30 274	
Excédent ou déficit de l'exercice	-5 762	-5 279	
Total fonds associatifs	138 113	143 875	-4,0%
Fonds dédiés sur subvention fonctionnement	6 098	8 232	-26%
Total Passif	144 211	152 107	-5%